



DÉBAT PUBLIC

nano
technologies

JE M'INFORME, JE M'EXPRIME



Le débat public et vous
mode d'emploi

La Commission particulière du débat public chargée de l'organisation du débat et de son animation s'engage à :

1. Vous fournir toute l'information dont vous avez besoin pour participer pleinement au débat public.
2. Vous garantir la pleine et libre expression de vos opinions sur le sujet soumis au débat.
3. Prendre en compte les opinions que vous exprimerez dans un compte-rendu neutre et objectif du débat public.

LES GRANDES ÉTAPES DU DÉBAT PUBLIC

À partir du 28 septembre 2009 : ouverture du site Internet et mise à disposition des documents

15 octobre 2009 : ouverture du débat public qui se tiendra sous forme de réunions ouvertes à tous, et se déplacera dans 17 villes de France

24 février 2010 : clôture du débat public

24 avril 2010 (au plus tard) : compte-rendu de la CPDP et bilan de la CNDP

Dans les 3 mois qui suivent la remise du rapport, l'État fera connaître les conclusions qu'il tire du débat.



Quels seront les thèmes du débat public ?

Par Jean Bergounoux, Président de la Commission particulière du débat public Nanotechnologies

Une règle d'or : dans un débat public, on parle de tout ce dont le public souhaite parler.

Le champ du débat sera donc très large. Sans que cette liste soit limitative, il devra s'adresser :

- aux nanosciences, aux nanotechnologies et à toutes leurs applications ;
- à leurs aspects scientifiques, techniques, industriels et économiques ;
- aux risques sanitaires qui peuvent en résulter pour les travailleurs, les consommateurs, le public en général ;
- aux risques pour l'environnement que peuvent générer les produits des

nanotechnologies tout au long de leur cycle de vie ;

- à l'impact que peuvent avoir les nanotechnologies sur notre vie quotidienne, sur notre santé... ;
- à l'impact qu'elles peuvent avoir sur nos sociétés, en particulier en termes de développement durable ;
- aux questions éthiques de diverses natures qu'elles soulèvent : protection des libertés individuelles, équilibres géopolitiques, limites de l'intervention sur le vivant... ;
- aux mécanismes de contrôle, régulation et gouvernance à mettre en place pour maîtriser leur développement.

Les attentes des pouvoirs publics dans ce débat

Ce sont les pouvoirs publics qui, dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, ont demandé à la CNDP d'organiser un débat sur le développement et la régulation des nanotechnologies. Une lettre co-signée par 8 ministres précise leurs attentes :

« en particulier, le débat devra permettre... d'éclairer les grandes orientations de l'action de l'État dans les domaines suivants :

- Modalités de soutien à la recherche et aux innovations en matière de nanotechnologies
- Caractérisation de l'exposition et évaluation de la toxicité pour l'homme et les écosystèmes
- Information et protection du salarié sur son lieu de travail
- Information et protection du consommateur
- Organisation du contrôle et du suivi, gouvernance »*

*Extraits de la lettre de saisine cosignée par 8 ministres

Nom

Prénom

Organisme (facultatif)

Adresse

.....

Code postal

Commune

Mail

Je souhaite recevoir :

- le CD-Rom avec le dossier complet du débat, la synthèse, la contribution du Nanoforum du Cham et le dossier de présentation du débat et de la CPDP
- le dossier du maître d'ouvrage (dans la mesure des disponibilités)
- la synthèse du dossier du maître d'ouvrage
- les cahiers d'acteurs au fur et à mesure de leur parution
- la lettre du débat (mensuelle)
- le compte rendu et le bilan du débat public (dans la mesure des disponibilités)



Poser une question, émettre un avis :

.....

Pensez au développement durable, choisissez le téléchargement de l'ensemble des documents sur le site Internet du débat : www.debatpublic-nano.org

Le Président de la CPDP, Jean Bergougnoux, nommé par la CNDP, a choisi six autres membres pour la diversité et la complémentarité de leurs domaines d'expertise.

Jean Bergougnoux, polytechnicien, ingénieur de l'Ecole nationale de la statistique et des études économiques. Ancien directeur général d'EDF. Premier président d'Eurelectric. Président d'honneur de la SNCF. Membre de la Commission nationale du débat public. Ancien président de la CPDP sur le projet d'aéroport Notre-Dame-des-Landes et de la CPDP sur le projet d'autoroute A104.

Jacques Arnould, docteur en Histoire des Sciences et en Théologie. Ingénieur agronome. Chargé de mission au Centre national d'études spatiales. Auteur d'ouvrages sur le vivant et son évolution, sur l'espace et sa conquête.

Jean-Pierre Chaussade, ingénieur Ecole centrale de Paris. Responsabilités à la direction générale d'EDF : délégué « débat public », conseiller technique pour la stratégie communication, chargé de mission auprès du président. Ancien président de la CPDP sur le projet de ligne ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne.

Galiène Cohu, diplômée de l'IHEDREA et de l'IAE. Elue locale dans le Sud Sarthe. Chargée d'études économiques au sein de la Direction centrale des grands travaux (Côte d'Ivoire). Ancien membre de la CPDP pour le projet A 104.

Isabelle Jarry, docteur en physiologie végétale. Licenciée en Lettres classiques. Ecrivain. Auteur de nombreux romans, de récits de voyage, d'une biographie de Théodore Monod et d'un essai sur George Orwell.

Patrick Legrand, architecte DPLG, ingénieur de recherche de l'INRA. Ancien directeur de la Mission Environnement-Société de l'INRA. Président d'honneur de France Nature Environnement. Vice-président de la Commission nationale de débat public. Ancien président de la CPDP sur les projets ITER, Arc de Dierry et Eridan.

Marie Pittet, normalienne, agrégée de Sciences naturelles. Magistrate à la Cour des Comptes.

La Commission particulière est assistée par Bruno Vedrine, secrétaire général, Alexandra Moreau, secrétaire générale adjointe, Christel Correa et Karine Dufour, assistantes.





Qui sont les acteurs du débat ?

Tous les citoyens sont invités à s'informer, à s'exprimer et à débattre autour des enjeux et des risques relatifs aux nanotechnologies. Le débat doit permettre à chacun de se faire une opinion sur les nanotechnologies et de l'exprimer.

Le maître d'ouvrage : le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer ; le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ; le Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville ; le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ; le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; le Ministère de la Défense ; le Ministère de la Santé et des Sports et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Ecologie sont à l'origine de la demande de mise en œuvre d'un débat public auprès de la CNDP. Ils sont chargés d'élaborer le dossier présentant les enjeux du débat et répondent aux questions des citoyens tout au long de son avancée.

Les acteurs du développement des nanotechnologies (chercheurs, chefs d'entreprises, acteurs socio-économiques...) participeront activement à ce débat ainsi que les collectivités, les syndicats, les associations...

De gauche à droite :

Jean-Pierre Chaussade ; Jacques Arnould ;
Galiène Cohu ; Jean Bergougnot ;
Isabelle Jarry ; Marie Pittet et Patrick Legrand



Qui organise et anime le débat ?

La Commission nationale du débat public, autorité administrative indépendante, a confié l'organisation de ce débat public et son animation à une Commission particulière.

La CPDP a pour mission de diffuser une information complète, transparente et objective à destination du public, de mettre en place des moyens d'expression adaptés : réunions publiques, site Internet, cahiers d'acteurs, etc., de réaliser et de rendre public à la fin du débat un compte-rendu objectif des opinions exprimées lors du débat.

Les cinq principes que la CPDP fait respecter pendant le débat :

- **Neutralité.** La CPDP ne prend pas partie sur le sujet soumis au débat. Elle garantit la qualité du débat public.
- **Indépendance.** La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage.
- **Transparence.** La CPDP veille à ce que les informations transmises au public soient claires et accessibles.
- **Égalité.** Aucune parole n'est supérieure à une autre. La CPDP garantit à toute personne le droit de s'exprimer sur les thèmes présentés, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions.
- **Respect.** La CPDP veille à ce que les opinions exprimées reposent sur une argumentation et à ce que chacun puisse bénéficier d'un droit d'écoute.

Commission particulière du débat public Nanotechnologies
 23 Place de Catalogne
 75685 Paris Cedex 14



Comment s'informer ?

- *Le dossier du maître d'ouvrage* aborde les grands champs du sujet qui structurent le débat.
- *La synthèse du dossier du maître d'ouvrage* propose un résumé des principaux éléments développés dans le dossier.
- *La contribution du Nanoforum du Cnam* synthétise les travaux du Nanoforum, espace de dialogue autour du développement des nanotechnologies.
- *La lettre du débat* accompagne le déroulement du débat en retraçant son évolution, du lancement à la clôture.
- *Les cahiers d'acteurs du débat public* sont des contributions écrites d'acteurs du débat public, institutionnels ou associatifs, éditées par la CPDP au cours du débat. Ils permettent d'éclairer le public, sur des questions touchant les nanotechnologies.
- *Les comptes-rendus des réunions publiques* font état de l'intégralité des propos échangés par l'ensemble des acteurs du débat. Un compte-rendu synthétique des réunions publiques sera, lui aussi, accessible au fur et à mesure du débat.

LE DÉBAT SUR INTERNET



www.debatpublic-nano.org

Les internautes peuvent y consulter et y télécharger des documents d'information et participer au débat public en posant leurs questions en ligne. Le site offre de nombreux services : programme des réunions publiques, commande de documents, consultation des réponses apportées aux questions posées à la CPDP, apport de contributions, comptes-rendus des réunions publiques...

Comment participer ?

En participant aux réunions publiques

Forme la plus simple et la plus directe de s'engager dans le débat public, chacun peut y poser des questions et/ou formuler une opinion. Chaque intervention doit avoir une durée raisonnable et être argumentée. Tous les propos tenus sont enregistrés et mis à la disposition du public par la CPDP. Les réunions publiques, ouvertes à tous, auront lieu dans 17 villes de France.

En posant des questions

Dès le 28 septembre, il est possible de poser une question sur le débat ou sur les nanotechnologies, soit par écrit, soit par courriel, soit par messagerie téléphonique.

En proposant une contribution écrite, un avis

Chacun peut rédiger un avis, proposer une contribution écrite qui seront versés au dossier du débat public et mis en ligne sur le site.

« Par quel moyen »

Tous les documents relatifs au débat sont disponibles sur les lieux des réunions publiques, sur le site Internet du débat, sur simple demande adressée à la CPDP par écrit (courrier, coupon de commande ou courriel) ou par téléphone.

Comment joindre la Commission particulière du débat public ?

23, Place de Catalogne
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 70 39 94 12
Fax : 01 70 39 93 64
Courriel : contact@debatpublic-nano.org

www.debatpublic-nano.org

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS PUBLIQUES

STRASBOURG

15/10/09
Matériaux
nanostructurés
Gouvernance
européenne

TOULOUSE

20/10/09
Transports /
Matériaux /
Santé-pharmacie
Cycle de vie
des produits
nanostructurés
et protection de
l'environnement

ORLÉANS

27/10/09
Pharma-cosmétologie /
Énergie
Nanotechnologies
et protection des
consommateurs

BORDEAUX

3/11/09
Nanotubes de
carbone et
applications / Santé
Process industriels /
Nanotechnologies
et protection des
travailleurs

CLERMONT- FERRAND

10/11/09
Pneumatiques /
Automobile
Nanoparticules
et pollution
atmosphérique

LILLE

17/11/09
Textile / RFID
Nanotechnologies
et textile

BESANÇON

24/11/09
Micro-techniques
Nanotechnologies
et compétitivité

GRENOBLE

01/12/09
Informatique /
Énergie / Clinatex
Informatique
et libertés
individuelles /
Nano-médecine

CAEN

10/12/09
Nano-electronique
/Nano-poudres
Matériaux de
construction
et applications
multi-usages

METZ

15/12/09
Telecoms / Fibre
Habitat et énergie

RENNES

7/01/10
Agro-alimentaire /
Matériaux
nanostructurés
Nanotechnologies
et sécurité
alimentaire

LYON

14/01/10
Applications
médicales /
Optronique
Nanoparticules
dans l'organisme /
Etudes sur
la toxicité

MARSEILLE

19/01/10
Optique /
Photonique / SC5
Sécurité intérieure
et défense
nationale

ORSAY

26/01/10
Nano-electronique /
Biotechnologies
Recherche et
développement
industriel /
Convergence
nanotechnologies
biotechnologies
informatique
sciences cognitives

MONTPELLIER

9/02/10
Eau / Alimentaire /
Santé
Protection de
l'environnement /
Développement
durable Nord-Sud

NANTES

16/02/10
Nano-poudres /
Aéronautique
Nouveaux
matériaux pour
les biens
d'équipement

PARIS

23/02/10
Éthique et
gouvernance

